

Gebel Orientation, Conseil et Accompagnement Professionnel

1) Finalité et périmètre

GO CAP accompagne des publics adultes dans leur **développement professionnel** (orientation, insertion, évolution, bilan de compétences, formation continue, ateliers). Cette charte s'applique à **toutes** les prestations réalisées en présentiel et à distance.

2) Principes fondateurs

- **Respect et dignité** : accueil inconditionnel, considération des parcours, écoute active, langage professionnel.
- **Bienveillance exigeante** : alliance de soutien et d'exigence, feedbacks factuels et utiles.
- **Indépendance & impartialité** : absence de conflit d'intérêts, conseils fondés sur l'intérêt du bénéficiaire.
- **Équité & non-discrimination** : égal accès aux prestations, aucune distinction liée au genre, à l'origine, aux convictions, au handicap, à l'âge, etc.
- **Intégrité & transparence** : objectifs, contenus, coûts, modalités et limites clairement explicités **avant** engagement.
- **Vérité des informations** : apports et références sourcés ; lutte contre les infox, promotion de l'esprit critique.

3) Cadre légal – Bilan de compétences

Pour les bilans de compétences, GO CAP agit **conformément au Code du travail** :

- **Déroulement en trois phases** : *préliminaire* (analyse de la demande, information), *investigation* (exploration structurée), *conclusion* (plan d'actions et document de synthèse).
- **Confidentialité renforcée** : résultats et document de synthèse sont **la propriété exclusive du bénéficiaire** ; aucune transmission à un tiers (employeur, financeur, partenaire) sans **accord écrit et explicite**.
- **Consentement libre et éclairé** : entrée en bilan sur la base d'une information complète (objectifs, durée, méthodes, droits).
- **Traçabilité loyale** : feuilles d'émargement/assiduité, comptes rendus pédagogiques si requis par le financeur, sans divulguer de contenus confidentiels.

4) Protection des données (RGPD)

- **Responsable de traitement** : GO CAP (coordonnées figurant sur les mentions légales).
- **Finalités** : gestion des prestations, suivi pédagogique, amélioration qualité, obligations légales/financières.

- **Base légale** : exécution du contrat, intérêt légitime (qualité), obligations légales ; consentement lorsque requis.
- **Données minimisées** : collecte strictement nécessaire ; pas de données « sensibles » sans nécessité et base légale.
- **Durées de conservation** : limitées et proportionnées à la finalité ; archivage sécurisé ; suppression/anonymisation à échéance.
- **Droits des personnes** : accès, rectification, effacement, limitation, opposition, portabilité ; modalités pratiques indiquées sur le site.
- **Sécurité** : stockage protégé, contrôle d'accès, sauvegardes ; sous-traitants conformes au RGPD et engagés contractuellement ; pas de transfert hors UE.

5) Propriété intellectuelle

- **Supports GO CAP** : protégés par le droit d'auteur ; usage personnel des participants/bénéficiaires autorisé ; toute reproduction/diffusion publique requiert l'accord écrit de GO CAP.
- **Œuvres tierces** : médias et ressources utilisés dans le respect des licences (banques d'images, citations courtes avec source, etc.) ; pas de contrefaçon.
- **Productions des participants** : restent la propriété de leurs auteurs ; diffusion uniquement avec accord.

6) Qualité & amélioration continue

- Dispositif aligné sur les **exigences Qualiopi** (information, ingénierie, compétences, moyens, maîtrise des sous-traitants, évaluation, amélioration).
- **Évaluations** à chaud/à froid, traitement des retours, actions correctives tracées.
- **Information transparente** : objectifs, prérequis, durée, méthodes, modalités d'évaluation, accessibilité.

7) Accessibilité & inclusion (A-H-D)

GO CAP conçoit et anime selon le triptyque **A-H-D** :

- **A – Accessibilité** des contenus et modalités (supports lisibles, structuration claire, alternatives en cas de besoins spécifiques).
- **H – Handicap** : aménagements raisonnables, prise en compte des handicaps visibles et invisibles, confidentialité des situations.
- **D – Disparités** : hétérogénéité des niveaux, contextes et rythmes d'apprentissage traités par la différenciation pédagogique.

8) Méthodes pédagogiques (andragogie, ludopédagogie, AAA, ADVP)

- **Références** : **andragogie, ADVP** (Activation du Développement Vocationnel et Personnel), **AAA** (Appel des connaissances, Apports théoriques, Ancrage par la mise en pratique), **ludopédagogie**.
- **Objectifs SMART** : spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporellement définis.
- **Évaluation** : critères annoncés, feedbacks constructifs, auto-évaluation encouragée.
- **Climat d'apprentissage** : sécurité psychologique, droit à l'essai et à l'erreur, co-construction, non-jugement, bienveillance, facilitation.

9) Usage responsable de l'IA et des outils numériques

- **Transparence** : indication lorsque des outils d'IA sont mobilisés ; finalités pédagogiques explicitées.
- **Souveraineté des données** : pas d'injection de données personnelles ou sensibles dans des services d'IA non conformes ; préférence pour des réglages de non-réutilisation.
- **Supervision humaine** : l'IA **n'assiste pas** à la prise de décision personnelle/pro ; elle éclaire et **ne remplace pas** l'analyse humaine.
- **Éthique des contenus** : vérification des sources, absence de propos discriminants, respect du droit d'auteur.

10) Cadre relationnel & sécurité

- **Neutralité** politique et religieuse, absence de prosélytisme.
- **Zéro tolérance** face au harcèlement, aux violences verbales/sexuelles, aux comportements discriminatoires.
- **Secret professionnel** : tout ce qui est partagé en séance reste strictement confidentiel, dans les limites de la loi (danger grave et imminent, réquisitions légales).
- **Devoir d'orientation** : dans les limites de compétence, GO CAP oriente vers des professionnels/structures adaptés.

11) Engagements réciproques

- **GO CAP s'engage à** : clarifier attentes et limites, adapter les méthodes, respecter délais et cadre convenu, informer de tout empêchement, garantir la confidentialité.
- **Le bénéficiaire/participant s'engage à** : communiquer des informations exactes, respecter le cadre et les autres, être acteur de son parcours, prévenir en cas d'absence/empêchement.

12) Réclamations & médiation

- **Réclamation** : procédure simple et tracée (adresse de contact figurant sur le site) avec réponse sous un délai raisonnable.
- **Médiation de la consommation** : GO CAP adhère à un médiateur, la **Société Médiations Professionnel**, Alteritae, 5 rue Salvaing, 12000 Rodez.

13) Mise à jour, diffusion, entrée en vigueur

- Charte publiée sur le site, **communiquée à chaque bénéficiaire** et annexée aux conventions/contrats lorsque pertinent.
- **Mise à jour** en cas d'évolution légale, réglementaire ou méthodologique ; la version à jour sur le site fait foi.
- **Entrée en vigueur** : à compter de sa publication.

14) Coordonnées & accessibilité – Référente handicap

- **GO CAP – Gebel Orientation, Conseil et Accompagnement Professionnel**
Adresse : 34, bd Albert 1er – 54000 Nancy
Courriel : annick.gebel@go-cap.fr
Téléphone : 06 17 57 47 40
SIRET : 929 506 368 00018

GO CAP – 34, bd Albert 1^{er} – 54000 Nancy – annick.gebel@go-cap.fr - 06.17.57.47.40

Siret: 92950636800018 – APE 8559A – NDA 445 404 664 54 auprès du Préfet de la Région Grand-Est - MAJ 08/25 – Reproduction interdite

- **Référente handicap : Annick GEBEL** (mêmes coordonnées)

GO CAP étudie, en toute confidentialité, les besoins d'aménagements liés aux situations de handicap (visibles ou invisibles) et met en œuvre des adaptations raisonnables (supports accessibles, modalités alternatives, aménagements logistiques ou pédagogiques), en lien avec les partenaires compétents si nécessaire.

Pour toute demande d'adaptation, contacte la référente handicap **en amont** de la prestation afin d'anticiper au mieux les solutions.